

TRAPPESMAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE ■ MARS 2023 ■ n° 176

PETITE ENFANCE, GRANDES AMBITIONS

DOSSIER ■ p.6

CULTURE p.14

Le Conservatoire de musique
et de danse

CITOYENNETÉ p.18

Journée internationale des droits
des femmes

LA VILLE CHANGE p.20

Locataires : la mairie à vos côtés



Documents d'identité : attention aux délais !

Vous souhaitez voyager cet été, mais aurez besoin d'une création ou d'un renouvellement de carte d'identité ou de passeport ?

Les prochains RDV disponibles à Trappes pour déposer votre dossier en mairie sont déjà pour début juillet !

Une fois votre dossier validé par la préfecture (et en l'absence de demande complémentaire), **les délais de fabrication et livraison de l'imprimerie nationale sont actuellement de six semaines minimum.**

Des créneaux sont régulièrement libérés : n'hésitez pas à vérifier sur trappes.fr

SOMMAIRE



14

Le conservatoire de musique et de danse.



22

Une nouvelle enseigne à La Boissière.

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES Cedex

Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi : 13h - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h15-17h

Fermé le vendredi matin, hors rendez-vous.

HORAIRE DE MARCHÉ

Marché des Merisiers : mercredi 13h30-18h30,

vendredi 7h30-13h et samedi 7h30-14h

Marché du centre-ville : dimanche 7h30-13h

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la Ville



/villedetrappes



/VilleTrappes



/villedetrappes



/trappesofficiel

et aussi trappes.fr - trappesmag.fr

Retour en images | 4

Dossier | 6

Petites enfance, grandes ambitions

Bande dessinée | 11

La famille Tr'Happy au Conservatoire

Culture | 14

Le conservatoire, un géant méconnu

Sport | 16

Des parcours sportifs et culturels avec Jooks
4^e semi-marathon

À travers la ville | 18

Journée internationale des droits des femmes

La ville change | 20

Locataires : la mairie à vos côtés

Market délices, un nouveau commerce à la Boissière

Jeunesse | 23

"Kesk'IA" : des jeunes trappistes à la conquête de l'IA

Portrait | 24

Henri Pouillot, mémoire d'Algérie

État civil / Conseil municipal | 25

Tribunes libres | 26

Agenda | 27



Vous souhaitez contacter la rédaction de votre magazine ? Proposer un article, une photo, nous poser une question, ou nous faire une remarque sur un numéro précédent ? Vous pouvez maintenant directement nous écrire : redaction@mairie-trappes.fr.



Chères et chers Trappistes,

Parmi toutes les inégalités qui frappent notre société, l'une d'entre elles a pour particularité de frapper la moitié d'entre nous : celle entre les femmes et les hommes. Tout au long de leur vie, les femmes les subissent. C'est d'abord le cas à la maison, où elles effectuent encore la majorité des tâches domestiques. C'est le cas au travail, où elles occupent les emplois les plus précaires, et touchent 15 % de moins que leurs homologues masculins. C'est le cas concernant les violences, avec 122 féminicides comptabilisés en 2021...

Si ces inégalités reculent peu à peu, il faut néanmoins demeurer extrêmement vigilants et combatifs. La réforme des retraites nous le rappelle. Alors qu'elles touchent déjà des pensions un quart plus faibles que les hommes, les femmes seront à nouveau durement impactées si le projet présenté par le gouvernement venait à aboutir.

Pour que les femmes soient respectées, pour que nos petites filles aient autant de chances de réussite que nos petits garçons, nous devons donc tous être attentifs et prendre notre part dans ce combat. C'est ce que fait la ville de Trappes. Loin de faire du 8 mars une journée purement symbolique, nous déployons des actions de sensibilisation non seulement chaque jour de cette semaine spécifique, mais également tout au long de l'année, avec un événement par mois et des temps forts, comme en novembre contre les violences faites aux femmes.

C'est également à travers des politiques publiques volontaristes que nous veillons à faire progresser les droits des femmes. Dans ce numéro, nous vous parlons ainsi du service public de la petite enfance de Trappes, qui permet aux femmes de travailler plus facilement et donc d'acquérir leur indépendance et leur autonomie. Là encore, quand le laisser-faire engendre les inégalités, le service public doit être présent pour rétablir l'égalité !

Ali RABEH
Votre maire

L'actualité des derniers mois

Janvier : la nuit des Conservatoires à Trappes

La ville a participé le vendredi 27 janvier à la dixième Nuit des Conservatoires, qui célèbre nationalement la créativité, la diversité et le dynamisme de ces établissements. L'évènement a permis aux habitants d'apprécier au cours d'une succession de mini-spectacles la diversité des formations proposées : musique, danse, théâtre...

Le conservatoire participe à la formation de citoyens ouverts et curieux, et s'adresse à tous les âges, de la crèche aux maisons de retraite. C'est un maillon indispensable au dynamisme d'un secteur culturel pourvoyeur de nombreux emplois : en plus d'animer le territoire de Trappes en sensibilisant de nouveaux spectateurs, il forme les talents de demain.



Danse, chant, jeu d'instruments... De très nombreuses démonstrations et spectacles ont été proposés aux visiteurs.



La première ajointe au maire **Sandrine Grandgambe**, en charge de la réussite scolaire et de la culture, présente aux Trappistes le nouveau directeur de la structure, **Patrice Battioni**.

Janvier : carton plein pour le Comte de Bouderbala

La Merise était complète et attendait avec impatience cet artiste pour son nouveau spectacle, sobrement intitulé "3", que la ville de Trappes était une des premières à découvrir. La première partie a été assurée avec non moins de talent par **Soun Dembele**, un comédien que nous vous conseillons de suivre !



Janvier : Trappes affiche sa "Première fleur"

En compagnie des équipes des espaces verts, le maire de Trappes **Ali Rabeh** et sa conseillère en charge de la nature en ville **Anne-Andrée Beaugendre** ont dévoilé la première plaque "Villes et villages fleuris", après l'obtention par la Ville de sa "Première fleur". Ce label récompense depuis 64 ans les efforts des municipalités pour améliorer le cadre et la qualité de vie. La démarche de transition écologique engagée par la municipalité est reconnue, de même que l'est la mobilisation de ses élus, de ses agents et des habitants.

Janvier : forum de l'insertion et lancement du programme Kesk'IA

Mardi 10 janvier, près de 350 personnes étaient présentes à la salle Jean Baptiste Clément pour une nouvelle après-midi dédiée à l'emploi et l'insertion professionnelle. Une vingtaine d'entreprises du bassin d'emploi de Trappes et de structures d'insertion par l'activité économique étaient présentes. En compagnie du préfet délégué pour l'égalité des chances **Pascal Courtade**, la conseillère municipale en charge de l'insertion et de l'emploi des jeunes, M^{me} **Dalale Belhout** est passée discuter avec les visiteurs et les professionnels.

Elle participait également le mercredi 25 janvier à la présentation à l'Espace 1901 du programme Kesk'IA (voir p.23) aux habitants, aux futurs stagiaires et aux potentiels talents de demain !



Le préfet délégué **Pascal Courtade** et **Dalale Belhout** aux côtés des professionnels et participants du Forum de l'insertion à Trappes.



Grégoire Du Peloux (groupe Tata Consultancy Services), **Morad Attik** (Evolukid), le Maire **Ali Rabeh** et sa conseillère **Dalale Belhout** lancent le programme Kesk'IA.

LA PAROLE DE L'ÉLUE

Jarina
SAMAD

Adjointe au Maire
en charge de
l'Épanouissement des Tout-petits



Il y a une forte demande à Trappes de places en crèche et comme dans la très grande majorité des communes de France, l'offre reste insuffisante. Nous manquons cruellement de places, car Trappes est une ville avec une population jeune, dont la population a augmenté considérablement ces dernières années. Les besoins en crèches ou en écoles qui allaient de pair avec l'installation de nouvelles familles n'avaient pas été anticipés. C'est pourquoi l'objectif, depuis 2020, de l'équipe municipale est de combler ce retard **en construisant deux nouvelles crèches de 60 berceaux dans les prochaines années !**

Nous mettons aussi en place des solutions alternatives et peu coûteuses, comme les places AVIP pour permettre à des parents de renouer avec une activité professionnelle et une vie sociale. Il n'est pas question d'ajouter aux difficultés de la recherche d'un emploi celle d'un mode de garde pour son enfant. Bien au contraire, il faut favoriser le bien-être.

En parallèle, toutes les aires de jeux de la ville vont être équipées de structures pour tout-petits, afin que les parents comme les assistant·es maternel·les puissent en profiter avec leurs enfants de tous âges.



2 nouvelles crèches
prévues dans les prochaines années
60 places chacune
+ 120 berceaux
Soit **+ 38 %**
de places en crèche à Trappes



En positionnant ces deux crèches dans **deux quartiers en rénovation urbaine**, le maire a pu obtenir **70 % de financement de subvention** de la part du département et de l'État.



RÉSULTAT

Deux crèches financées pour moins cher que le prix d'une !



INFO

Le coût d'une crèche est d'environ 4,5 millions d'euros.



160

en accueil collectif

En 2022

Places en crèches municipales

27

en accueil familial
(à domicile chez des assistantes maternelles employées par la Ville)



5

pour faciliter la recherche d'emploi
(Avip)

AMAGE

Allocation municipale d'aide à la garde d'enfant
(embauche d'une assistante maternelle du secteur libre)

En 2019

218 280 €

pour

169 familles

181 enfants

En 2022

242 684 €

pour

201 familles

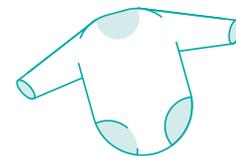
206 enfants





PETITE ENFANCE, GRANDES AMBITIONS

Trappes : la Petite enfance en fête !



AU PROGRAMME

Mardi 21 mars

Conférence à l'Espace 1901 à 18h30. Monique Busquet, psychomotricienne et formatrice, interviendra autour de la thématique "Jouer, bouger, heureux ensemble, que le mouvement nous accompagne".

Samedi 25 mars

"Couleurs" à 9h et à 10h 30

La compagnie Arts essentiels investit le Conservatoire de musique et de danse pour deux représentations de "Couleurs !" Un spectacle gestuel, visuel et poétique adapté aux enfants à partir d'un an. Gratuit sur inscription via l'espace Trappes et Moi.

Fête de la petite enfance de 14h à 18h

Rendez-vous au gymnase Guimier pour une après-midi riche en divertissements :

- Ateliers, fresques, espace sensoriel, conteurs de Trappes, magicien...
- Expositions : "dangers domestiques" et "prévention des écrans".
- Un goûter sera offert.

La fête de la Petite enfance est de retour à Trappes lors de la Semaine Nationale de la Petite enfance qui se tiendra du 18 au 25 mars 2023.

"POP ! EXPLORER L'EXTRAORDINAIRE DANS LE QUOTIDIEN"

Voici donc la thématique de cette 2^e édition. Deux temps forts à la fois éducatifs et festifs auront lieu les 21 et 25 mars en plus des expositions qui seront affichées dans toutes les structures Petite enfance de la ville.

Des animations gratuites pour les enfants et des ateliers parents-enfants sont prévus, ainsi qu'une conférence à destination des familles et des professionnels.

La manifestation est organisée par la Ville de Trappes en partenariat avec les structures Petite enfance.



DES PLACES EN CRÈCHE POUR LES FAMILLES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Trouver du temps pour chercher du travail lorsqu'on est parent de jeunes enfants, voilà l'un des obstacles courants à la reprise du travail.

À Trappes, où l'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi pour tous, **il existe une solution : les places à vocation d'insertion professionnelle** (Avip).

Il s'agit de places en crèche exclusivement réservées aux familles dont au moins un des parents est en recherche d'emploi.

Qui peut bénéficier de ces places ?

Ce dispositif est ouvert aux Trappistes, parents de jeunes enfants (0-3 ans), volontaires et engagés dans une démarche active de recherche d'emploi.

Quelles sont les démarches ?

Les bénéficiaires sont sélectionnés en coordination avec la Caisse d'allocations familiales et Pôle emploi.

À Trappes, 90 % des demandes via ce dispositif sont acceptées.





Le système d'attribution des places en crèche à Trappes

Les crèches sont l'un des piliers de la politique de l'enfance en France, mais les places restent insuffisantes pour les familles qui cherchent à faire garder leur enfant. Explications sur le fonctionnement !

UN SYSTÈME
DE COMPARAISON OBJECTIF,
NEUTRE ET AUTOMATIQUE

En France, seuls 18 % des enfants (*source CAF*) sont accueillis en crèche. Chaque commune attribue des places au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) qu'elle régit selon un fonctionnement qui lui est propre. À Trappes aussi, les demandes de places en crèches dépassent les capacités disponibles : sur 371 nouvelles demandes de places reçues en 2022, 129 ont pu être satisfaites. Au total, ce sont 325 enfants qui sont accueillis dans les quatre établissements de la ville. Face à cette inadéquation entre les besoins et les capacités, les élus se mobilisent : dans les prochaines années, deux nouvelles crèches verront le jour, de 60 berceaux chacune, soit une augmentation d'un tiers du nombre de places !

En attendant, l'attribution se fait selon la situation objective de chaque famille, mesurée à travers plusieurs critères de priorité.

Une commission d'admission se réunit régulièrement, à laquelle s'ajoutent des attributions au fil de l'eau, selon les désistements en cours d'année.

Tout se passe de façon totalement anonyme : les demandes sont traitées par des numéros de dossier, qui remplacent les noms des enfants. Cet anonymat exclut ainsi tout risque de favoritisme. À commencer par le maire lui-même : il est toujours sur liste d'attente, après avoir accueilli son premier enfant en mai 2022 !

À Trappes, c'est un système de comparaison neutre et automatique entre les familles qui attribue les places en crèche. Les parents obtiennent des points selon des critères spécifiques votés par le conseil municipal.

Le calcul est simple : un point est automatiquement attribué par mois d'ancienneté de la demande.

Autrement dit, plus tôt une famille s'inscrit, plus vite elle a des chances d'obtenir une place. « *On incite les familles à faire leur demande de préinscription en crèche dès le 3^e mois de grossesse* » explique Émilie Monnier, l'une des agentes du pôle relation familles et partenaires.

En plus des points d'ancienneté, les situations spécifiques sont prises en compte et comptabilisées par des points supplémentaires :



Places en crèche

Attribuées sur des critères clairs et publics

S'inscrire le plus tôt possible

Ouverture dans l'avenir de dizaines de nouvelles places dans deux nouvelles crèches

- 6 points supplémentaires sont attribués de façon automatique pour les demandes d'admission d'enfants dont l'un des parents est reconnu parent MDPH ;
- une famille monoparentale obtient 4 points supplémentaires et pour une demande incluant 2 enfants et plus à accueillir en même temps, cette famille se voit créditer un bonus de 4 points ;
- 7 points dans le cas d'un enfant porteur de handicaps ;
- le passage d'un temps partiel à un temps complet donne également droit à quelques points supplémentaires.

Le total des points donne ainsi un ordre d'attribution : **plus le foyer accumule de points, plus les parents sont susceptibles d'obtenir une place** parmi celles que proposent les 5 établissements de la ville.

L'objectif de la Ville est de solidifier sa politique sociale et solidaire, et de permettre l'accessibilité à tous

L'intérêt de ce système, c'est que **la grille de points est officielle : chaque famille peut donc calculer son propre score.**



Ce score est le critère prioritaire d'attribution d'une place en crèche par la commission. Quant à la situation professionnelle, elle n'entre en compte que pour le décompte du temps attribué à la famille.

Ainsi, une famille dont les deux parents travaillent va pouvoir obtenir une place avec un temps complet en fonction de son besoin. Au contraire, une famille dont l'un des deux parents est en recherche d'emploi aura droit à 5 demi-journées par semaine. Et une famille dont les deux parents ne travaillent pas et ne sont pas en recherche d'emploi n'auront droit qu'à 3 demi-journées par semaine.

ET EN CAS D'ÉGALITÉ DE POINT ?

Si deux ou plusieurs familles se retrouvent avec le même nombre de points en fin d'étude, des critères d'arbitrage permettent de les départager. Sont alors étudiés, la composition de la famille, l'adéquation entre le besoin d'accueil et l'amplitude

d'ouverture de la structure ainsi que le critère géographique.

ET POUR LES FAMILLES QUI N'ONT PAS OBTENU DE PLACE ?

Les familles n'ayant pas obtenu de place ont la possibilité de renouveler leur demande les années suivantes. Elles sont alors placées sur liste d'attente, et leur dossier est de nouveau étudié dès lors qu'une place se libère.

En plus des projets d'augmentation du nombre de places en crèche, les élu·es se mobilisent et accompagnent immédiatement les parents grâce à **l'Amage**. Grâce à cette allocation municipale spécifique à la Ville de Trappes, pour les familles **le coût de l'accueil chez un·e assistant·e maternel·le agréé·e est identique à celui d'un accueil en crèche !**

Les assistant·es maternel·les : aussi utiles qu'indispensables

Ressentir une grande fierté et se dire, chaque jour, qu'on a choisi "le plus beau des métiers" ? Eux en témoignent : ce sont Loïc Hamel et Adeline Fabre, assistants maternels à Trappes. Incontournables pour certaines familles, ces professionnel·les ont conscience de leurs responsabilités, en participant à la construction de l'enfant pendant ses 1 000 premiers jours.

Pour Loïc Hamel, « On sent très vite si l'on a cette fibre-là ou non ». Âgé de 44 ans, cet ancien gestionnaire bancaire est actuellement l'unique visage masculin de la profession à Trappes. Une réalité qui conforte la tendance nationale (seulement 0,5 %) mais qui est loin d'avoir découragé le Trappiste. « C'est une question que je ne me pose pas. Père de 3 enfants et même grand-père depuis peu, j'ai toujours été entouré d'enfants et n'avais pas beaucoup d'appréhension ». Le déclic s'opère en observant son épouse, elle-même assistante

maternelle, s'occuper des enfants qu'elle accueille. « J'ai vu la passion que cela procure et je me suis pris au jeu. J'ai sauté le pas sans hésitation ». Quelques mois seulement après son épouse, le banquier enclenche la procédure, suit la formation et obtient l'agrément fin 2021. Il commence alors « sa meilleure vie », épanouissante sans être un long fleuve tranquille. « C'est un métier très énergivore et qui demande de s'impliquer totalement. Je me sens très bien d'exercer ici à Trappes ; c'est un bel environnement ».

Adeline Fabre n'en pense pas moins. À 37 ans, elle a été employée 15 ans dans le bâtiment avant de se reconverter en 2020 suite au Covid.



« J'ai fait ce choix à un moment où j'en ai ressenti le besoin. De plus j'ai toujours été très à l'aise avec les enfants ». Depuis, la jeune femme s'épanouit dans ce métier dont la vision a beaucoup évolué ces dernières années. Les "ass'mat", s'évertuent à proposer des activités variées et adaptées. Chez elles, c'est aussi bien qu'en crèche. « Avec les enfants qu'on me confie, je participe aux activités de la Ville ou du Relais Petite enfance. À la maison, je propose des activités selon les âges, des semaines à thèmes ; on fait de la lecture, des jeux d'éveils, des imagiers, des déguisements et même de la cuisine... cela demande beaucoup de recherches et d'adaptation selon les enfants et l'âge. Le métier se professionnalise. Notre valeur commence à être reconnue ».



Le Conseil départemental répertorie 123 assistant·es maternel·les à Trappes : trop peu pour faire face à la demande sans cesse croissante. Cette activité peut compter sur le soutien de la Ville !

L'Amage, l'allocation municipale d'aide à la garde d'enfant, permet de soulager financièrement les familles qui font appels aux assistant·es maternel·les.

Le Relais Petite enfance accompagne les familles dans le rôle d'employeur. Il est également un lieu ressource sur les dimensions pédagogiques et éducatives, pour les parents comme les professionnel·les.

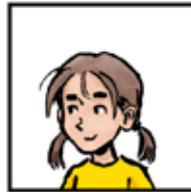
LA FAMILLE TR'HAPPY



Kader
Le papa



Delphine
La maman



Inès
L'ainée



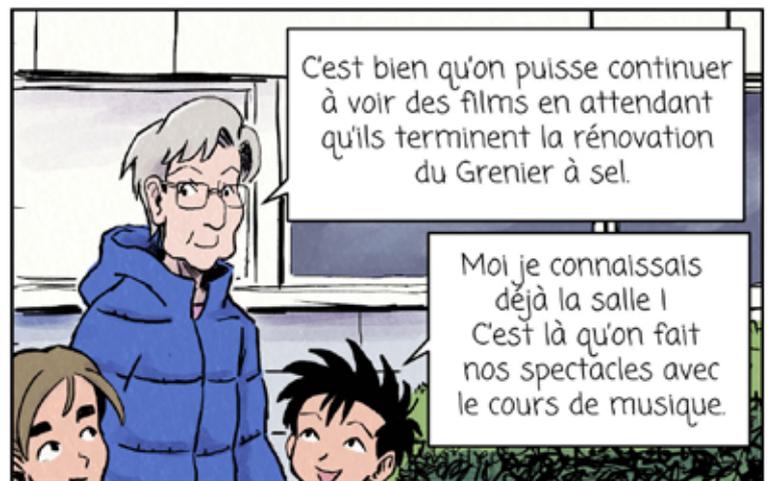
Sohan
Le cadet



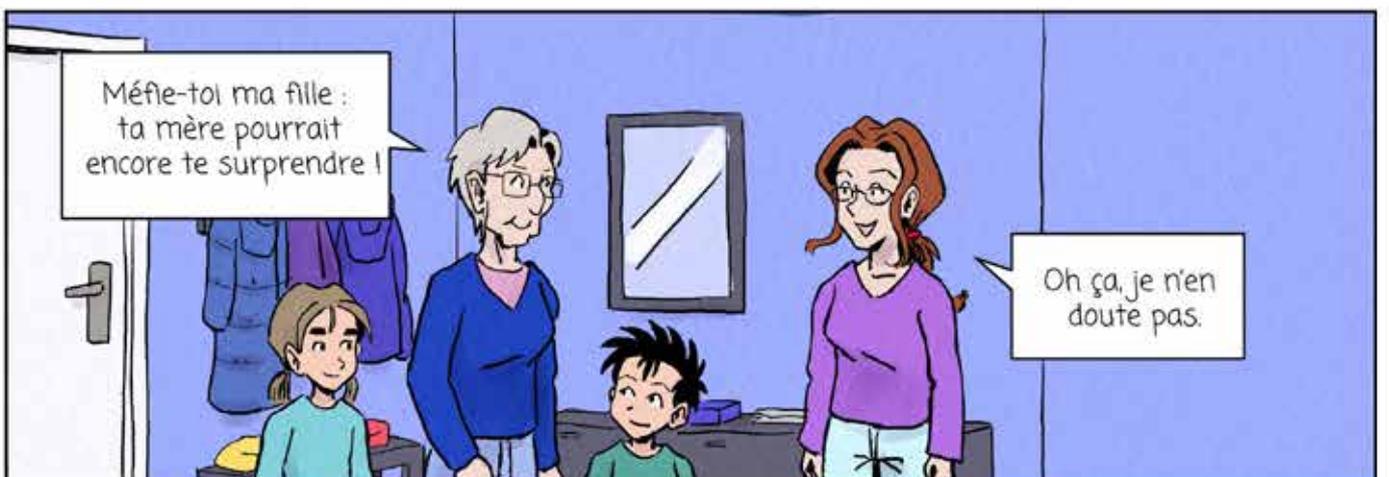
Naël
Le p'tit dernier



Françoise
La grand-mère







JOURNÉE D'INSCRIPTION

Pour la rentrée de septembre 2023, les réinscriptions débiteront au mois de mai. Pour les nouveaux élèves, les préinscriptions se font de mi-juin jusqu'à mi-juillet, puis à la réouverture du Conservatoire jusqu'au Forum de rentrée. Des inscriptions en cours d'années sont possibles, selon la discipline et en fonction des places disponibles. Pour les associations et les groupes, des créneaux de répétition et d'enregistrement sont possibles toute l'année ! Contactez directement l'équipe du conservatoire ou envoyez votre demande à : secretariat.cmd@mairie-trappes.fr.



ENSEMBLE DES ENSEIGNEMENTS

MUSIQUE

Cordes

Violon / Alto / Violoncelle / Contrebasse / Pianos classique et jazz / Harpe / Guitares classique, électrique et basse / Accordéon

Percussions

Batterie / Percussions classiques

À vent

Trompette / Trombone / Cor / Clarinette / Saxophone / Flûte traversière et à bec / Musique assistée par ordinateur

Chant

Lyrique / Jazz et musiques actuelles

DANSE

Contemporaine / Classique / Jazz / Hip-hop

ARTS PLASTIQUES

Modelage / Gravure / Dessin / Peinture

THÉÂTRE

Classique / Moderne / Contemporain

Conservatoire de un discret géant

Avec les travaux du Grenier à sel et la relocalisation temporaire des séances de cinéma, de nombreux Trappistes découvrent cet équipement municipal que nous présente son nouveau directeur.

« Le conservatoire est un très beau bâtiment particulièrement bien adapté à l'enseignement et à la pratique artistique. En plus de l'auditorium et d'un grand hall qui accueillent régulièrement des expositions et des concerts, il offre de nombreux espaces dédiés à chaque discipline : deux grandes salles de danse, une belle salle d'orchestre, deux salles de répétitions dédiées aux musiques actuelles et des salles de cours très bien équipées. Et il continue d'évoluer : nous sommes en train d'installer un studio d'enregistrement que nous pourrions inaugurer dans les tout prochains mois. »

Arrivé en janvier dernier à la tête de l'équipe pédagogique et administrative, Patrice Battioni est guitariste électrique et diplômé de Science-Po Grenoble, un profil original dans le paysage des directeurs de conservatoire.

Mais ce conservatoire est lui aussi particulier. Contrairement à la plupart des structures similaires, il propose des parcours d'apprentissages et des projets dans quatre domaines artistiques : musique, danse, théâtre et arts plastiques. « C'est l'un des rares établissements de la région parisienne qui regroupe les 4 domaines ! Grâce à cela mais aussi aux conditions d'enseignements, aux nombreux projets artistiques et au niveau de qualification des


 LA PAROLE DE L'ÉLUE

Sandrine Grandgambe



1^{re} adjointe au maire,
en charge de la
réussite scolaire et
de la vie culturelle

Notre conservatoire est un lieu d'ouverture, au service de notre projet éducatif. Grâce à lui, et avec l'aide de ses équipes, nous pouvons imaginer de nouvelles formes d'enseignements, qui dépassent le traditionnel face-à-face professeur-élève.

Avec le maire Ali Rabeh, nous avons confié au nouveau directeur une ambition qui dépasse les seuls enseignements : faire vivre le conservatoire bien sûr, mais aussi faire entrer d'autres publics dans ses murs et le faire sortir dans la ville, à la rencontre des habitants. Par ses actions de médiation culturelle, ses enseignements et sa programmation de spectacles, ce lieu culturel et son équipe sont au service de tous.

musique et de danse municipal

professeurs, le conservatoire est classé "à rayonnement communal". Cette reconnaissance de l'État nous permet de proposer des cursus diplômants et nous offre de nouvelles possibilités d'actions sur le temps scolaire comme les orchestres à l'école ou les classes à horaires aménagés danse ».

Au final, chaque semaine, 750 élèves (dont 250 sur le temps scolaire) fréquentent l'établissement pour des cours individuels ou collectifs. Le conservatoire accueille également 110 musiciens ou danseurs amateurs via des associations comme l'APMSQ, Choeurs-Accord ou B3.

Un établissement qui forme dans plus d'une trentaine de disciplines artistiques.

Tous les parcours d'éducation et d'apprentissage artistique sont encadrés par une équipe pédagogique de 40 enseignants investis qui poursuivent une carrière artistique. « C'est l'une des particularités des conservatoires que de permettre à des enfants, des adolescents ou des adultes d'apprendre une pratique avec des artistes actifs. C'est le gage d'une formation dynamique, motivante et exigeante ».

L'avenir est aux idées, à l'imagination et à l'ambition, comme celles « de développer les pratiques collectives et un parcours d'orchestre, d'ouvrir une classe à horaires aménagés sur les arts plastiques ou de favoriser l'accueil des groupes amateurs dans nos studios de répétitions ou d'enregistrements. Le projet est varié et à destination de tous les publics. Notre mot d'ordre est l'ouverture : tous les Trappistes sont les bienvenus ! »

Les tarifs

À Trappes, les activités proposées par la Ville doivent être accessibles à tous. Le coût de chacune est individualisé, calculé en fonction du quotient familial. Les cours du Conservatoire ne font pas exception ! Mensualisés, ils sont facturés d'octobre à juin. Le paiement est possible en ligne ou directement à la régie centrale.

Si votre quotient familial est inférieur ou égal à 600 €, vous êtes éligible au **Fond d'Aide aux Activités Culturelles et Sportives (Faacs)**. Disponible pour toutes vos activités culturelles et sportives, il vous permet de bénéficier d'une réduction de 75 % sur le coût de l'activité, ainsi que d'un remboursement de 50 € sur le matériel indispensable à sa pratique (tenue, matériel...), sur présentation de factures.

Renseignements auprès du service concerné (sport ou conservatoire).



Des parcours sportifs et culturels avec l'application Jooks

Jooks vous permettra de redécouvrir ou visiter des villes en marchant, en courant, à vélo, derrière une poussette ou en fauteuil roulant. La municipalité prépare six parcours qui seront disponibles à partir du 11 avril.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone, puis vous enflez vos chaussures et vos écouteurs ! Vous choisissez et lancerez l'une des six alternatives :

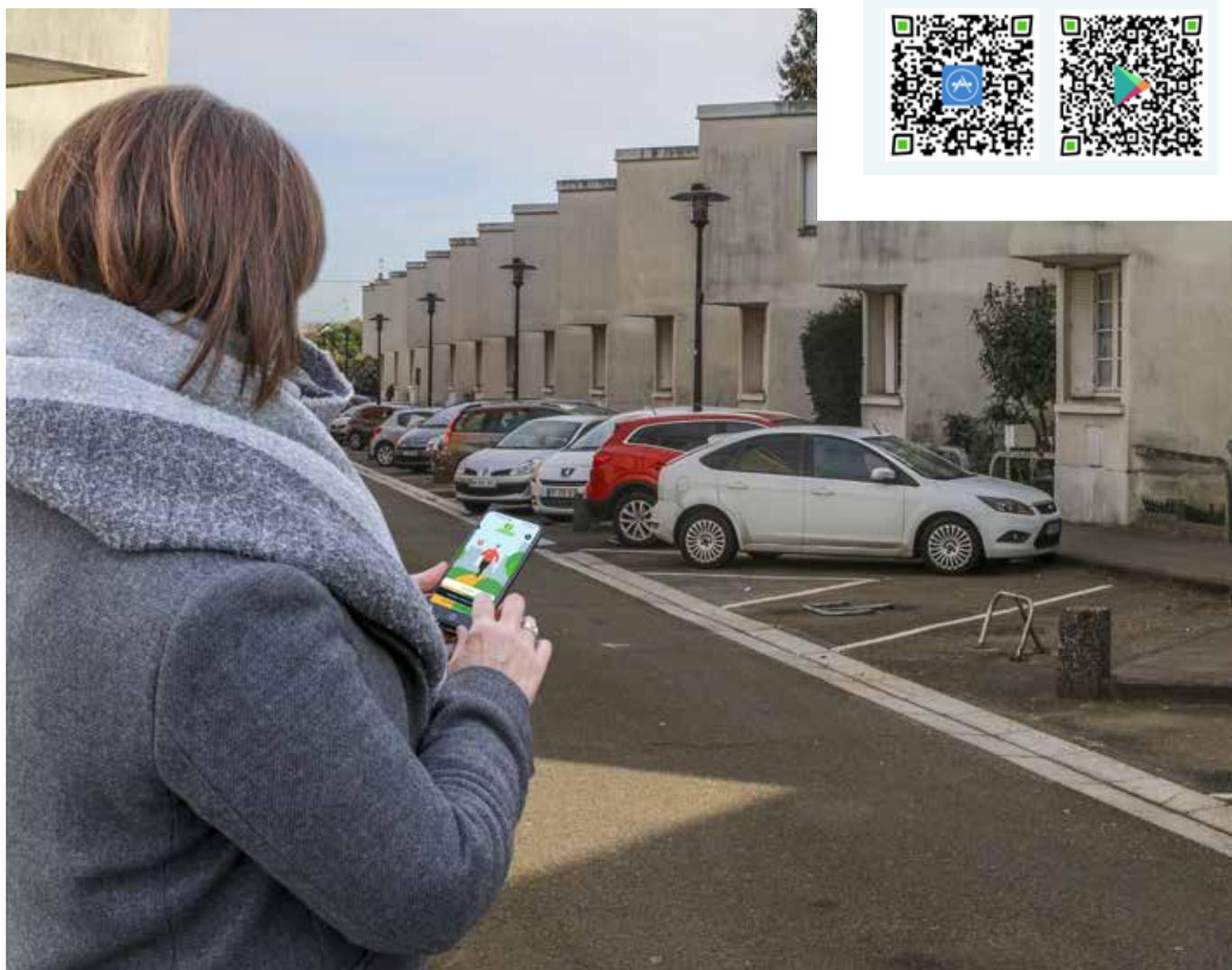
- Le parcours du prochain semi-marathon, pour s'entraîner.
- Un parcours de découverte de la ville.
- Un parcours adapté pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.
- Un parcours permettant une activité physique urbaine avec le mobilier ou les agrès sportifs en place.
- Un parcours de découverte du patrimoine de la Ville.
- Un parcours "poumon vert", depuis l'étang jusqu'au bassin de la Boissière.

Une fois lancé sur une trace, il ne vous reste qu'à écouter le GPS et vous laissez guider par l'application. Vous entendrez tout ce qu'il faut savoir sur la ville, les monuments, les quartiers, les parcs, ainsi qu'une pratique sportive adaptée.

Et pas besoin de 4G : vous pourrez télécharger le parcours à l'avance !

RETROUVEZ L'APPLICATION

Disponible sur smartphone ou tablette



4^e semi-marathon

de Trappes
Dimanche 23 avril

TROIS COURSES AU PROGRAMME

Semi-marathon de 21,1 km pour les personnes nées en 2004 et avant (juniors)

10 km pour les personnes nées en 2006 et avant (cadets)

Jeunes de 1,5 km pour les personnes nées entre 2007 et 2010 (minimes et benjamins)

Comme l'an passé, les départs auront lieu aux abords de l'Île de loisirs, sur la Route Départementale 912. Les courses suivront les mêmes parcours, mélange de paysages urbains et naturels. Cet événement sportif est organisé par la Ville de Trappes avec l'appui du club de l'Entente Athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Venez vous confronter à la distance de votre choix ou encourager les participants le long du trajet ou à l'arrivée.

PARCOURS DU SEMI-MARATHON PARTICIPEZ EN ÉTANT BÉNÉVOLES

Une soixantaine de bénévoles seront mobilisés sur la totalité de la matinée, vous pouvez vous proposer pour participer et rendre possibles ces courses. Accueil des concurrents, contrôle des points de passage, ravitaillement ou signaleur pour prévenir les usagers de la route du passage de la course : les missions ne manquent pas.

Entre 7h et 12h, aucun véhicule ne pourra circuler sur le circuit de la course, et les déplacements seront fortement perturbés dans les autres rues des quartiers du Village, de l'Aérostas, de Sand et de Pergaud.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Cette année, les inscriptions se feront :

- sur internet (trappesmag.fr/semi-marathon), jusqu'au 20 avril.
- ou sur place le jour même.

INFOS

trappesmag.fr/semi-marathon

Chaque coureur portera un dossard, complété d'une balise pour les courses de 10 et 21 km.

Le retrait des dossards s'effectuera avant le départ sur place, le jour même : rendez-vous à partir de 7h30.

Journée internationale

Qui sont-elles ? L'odonyme, c'est le nom d'une rue, d'une route, d'une place... Il peut être lié à la géographie, à un patrimoine historique, ou bien rendre hommage à des personnalités illustres. C'est le conseil municipal qui nomme les voies publiques.

Allée Jody Williams

Née en 1950, cette professeure d'université américaine a reçu en 1997 le **prix Nobel de la paix** pour son action en faveur de la *Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel terrestres*.

Avec cinq autres lauréates du Nobel, elle a fondé l'initiative des femmes Nobel qui soutient les groupes de femmes du monde entier dans leurs campagnes pour la justice, la paix et l'égalité.

Elle est également membre du comité de parrainage du Tribunal Russel sur la Palestine.



Rue Alexandra David-Néel

Née en 1868, cette exploratrice et journaliste est devenue mondialement célèbre en 1924 pour avoir été la **première européenne à atteindre le Tibet et sa capitale Lhasa**, après un périple de plusieurs milliers de kilomètres, le plus souvent à pied. À cette époque, le Tibet était interdit aux étrangers.

Elle sera également reconnue pour ses positions féministes et anarchistes, philosophiques et spirituelles, et par ses apports à l'art lyrique.



Rue Maryse Bastié

Cette aviatrice française née en 1898 fut la **première aviatrice française à accrocher des records à son palmarès**. Aux côtés des pilotes Hélène Boucher et Adrienne Bolland, elle s'engagea dès 1934 dans le combat pour le droit de vote des femmes françaises. Ce dernier ne sera obtenu qu'en 1944, bien après la Nouvelle-Zélande (1893), la Finlande (1906) ou l'Allemagne (1918).



Lieutenant dans les forces françaises libres pendant la Seconde Guerre mondiale, elle sera promue dans **l'Ordre national de la Légion d'honneur à titre militaire**.

Allée et rue Irène Joliot-Curie

Première fille de Pierre et Marie Curie, née en 1897. Cette **physicienne française** a dirigé de nombreuses recherches sur la physique nucléaire et la structure de l'atome.

Avec son mari Frédéric, ils démontrèrent l'existence du neutron et découvrirent ensemble la radioactivité artificielle qui leur valut le prix Nobel de Chimie en 1935. En 1936, Irène Joliot-Curie fut **sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique**.



des droits des femmes

Mercredi 8 mars 2023

■ LA PAROLE DE L'ÉLUE

Murielle Bernard

Conseillère municipale en charge de l'égalité femme-homme et de La ville inclusive.



Trappes est une ville engagée et féministe, qui se mobilise pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, réfléchir à la place des femmes dans la société ou encore mettre en valeur des femmes d'envergure présente dans notre ville !

Grâce à notre dispositif "Femmes à l'honneur" nous avons pu entre septembre 2022 et janvier 2023 aborder les difficultés rencontrées par les femmes : l'accès aux soins, la pratique d'une activité sportive, la surcharge mentale, les violences faites aux femmes.

Jusqu'au 12 mars, c'était le **premier festival "Show meuf go on !"** à Trappes. La marraine du festival Caroline Vigneaux était présente lundi 6 pour la projection de son film *Flashback* au conservatoire, et est revenue le dimanche 12 jouer son spectacle *Croque la pomme* à la Merise. Mercredi 8 mars, c'est l'association *Attrape ton Avenir* qui a organisé une table ronde à l'Espace 1901 sur l'*empowerment* au féminin et au numérique, ou comment s'autoriser à vivre pleinement, dans le confort et l'inconfort, mais aussi s'encourager soi-même à apprendre en toutes circonstances, innover, s'accorder le droit à l'erreur.

Le soir, un spectacle gratuit était proposé au Conservatoire avec un Quintet d'impro.

Le 10 mars, le centre socioculturel Annette Moro a organisé des ateliers autour de l'estime de soi, une journée qui s'est conclue autour d'un verre de l'amitié. Pour l'occasion la façade du centre sera couverte de portraits de femmes du quartier, réalisées par un professionnel.

Et pendant encore plusieurs semaines, des slogans féministes seront visibles sur et dans les équipements municipaux.

Nous vous retrouverons prochainement pour de nouveaux rendez-vous consacrés à l'emploi. L'occasion de partager et d'échanger sur les inégalités et tenter de trouver ensemble des solutions pour les réduire. Malgré deux lois, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes n'est toujours pas là.

Les hommes restent rémunérés en moyenne 28,5 % de plus que les femmes. À poste et compétences égales, l'écart salarial est de 9 %.

Il n'y a aucune raison valable pour que ces inégalités persistent dans le temps.



Rappel historique

1907

Les femmes mariées peuvent disposer de leur salaire.

1938

Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée.

1944

Les femmes peuvent enfin voter et être élues.

1965

Les femmes peuvent exercer une profession sans l'accord de leur mari et ouvrir un compte bancaire à leur nom.

1967

Autorisation de la contraception.

1972

Le principe "à travail égal, salaire égal" est inscrit dans la loi.

1975

Droit à l'avortement (loi Veil).

2000

Première loi sur la parité politique.

2006

Loi relative à l'égalité salariale.

Contre l'habitat indigne, la mairie aux côtés des locataires

La cellule de défense
des locataires délivre
depuis le 1^{er} janvier les
permis de louer
(voir Trappes mag
décembre 2022).
Gros plan sur une autre
de ses missions : la lutte
contre l'habitat indigne.

Un habitat indigne, c'est un logement qui ne répond pas à des critères minimaux de confort. S'il est qualifié d'insalubre, il peut même constituer des risques pour la santé des locataires. Moisissures récurrentes, humidité et infiltration, amiante, nuisibles, ventilation défectueuse, chauffage qui ne fonctionne pas... Autant de nuisances et de risques qui ne doivent plus exister dans les logements trappistes !

Pour cela, la ville fait son maximum pour faire respecter les droits des locataires et leur assurer des conditions de vie décentes.

« Les propriétaires, qu'il s'agisse de particuliers ou de bailleurs, n'assument parfois pas leur responsabilité vis-à-vis de leurs locataires. Les locataires sont parfois démunis face aux conditions de vie indignes qu'on leur fait subir. **C'est la fin de l'immobilisme** : désormais, la mairie est aux côtés des locataires pour faire respecter leurs droits, assure Ali Rabeh, maire de Trappes. La défense des locataires est une des grandes priorités de notre projet municipal. Nous déployons tous les moyens nécessaires pour rééquilibrer le rapport de force avec les bailleurs et permettre aux Trappistes de vivre dignement. »

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

L'équipe municipale fait son maximum pour faire respecter les droits des locataires et leur assurer des conditions de vie décentes

Une priorité politique qui s'est notamment illustrée par la création, il y a un an et demi, de la cellule de défense des locataires venue renforcer le service hygiène et insalubrité. Son objectif : intervenir pour que les bailleurs sociaux assument leurs missions de rénovation et d'entretien de l'habitat et réalisent les aménagements nécessaires pour améliorer concrètement les conditions de vie des habitants.

FORCER LES BAILLEURS À AGIR

La cellule recueille (par téléphone ou mail) les signalements des locataires. Elle remplit une fiche d'intervention et prend contact avec le bailleur pour savoir ce qu'il compte faire. S'il n'agit pas rapidement, une visite de constatation à domicile est programmée par la cellule qui établit un rapport étayé par des photos. Une mise en demeure est ensuite effectuée auprès du bailleur, qui a un mois pour réaliser les travaux.

En 2022

Cellule de défense
des locataires

150 dossiers
suivis

Une centaine
de mises en demeure



Un des appartements contrôlé à Trappes par la Cellule de défense des locataires.



L'équipe de la Direction du logement (comportant le service logement, ainsi que le service hygiène et cellule de défense des locataires).

« Les dossiers sont rigoureusement suivis, commente Ali Rabeh. Nous utilisons tous les moyens légaux pour faire respecter les droits des locataires ».

Depuis la création de la cellule, il y a un peu plus d'un an, la mairie a obtenu 10 arrêtés de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ! En comparaison, il n'y en avait eu que 3 pendant les 5 années qui ont précédé la création de la cellule. Avec de tels arrêtés, si des travaux ne sont pas exécutés en urgence, le logement est interdit à l'habitation et ne peut donc plus être loué. La cellule contrôle la bonne application de l'arrêté, la remise en état et propose la levée de l'arrêté à l'ARS qui, avant de valider, organisera une nouvelle visite.

L'objectif est de travailler sur les problématiques en temps réel et d'avoir des retours rapides.

Permis de louer : où en est-on ?

Le permis de louer concerne tous les logements loués depuis le 1^{er} janvier 2023 par des propriétaires particuliers. Il est obligatoire à Trappes, et permet notamment de **garantir aux locataires des conditions de vie décentes**. Sans permis, les propriétaires ne peuvent pas louer leur logement. Ils doivent d'abord le mettre aux normes. S'ils le louent tout de même, ils seront sanctionnés, et risquent jusqu'à 15 000 € d'amende en cas de récidive. **Au 28 février, 43 dossiers avaient déjà été déposés en mairie.**

Les logements déjà loués avant le 1^{er} janvier 2023 devront demander leur permis de louer lors du changement de locataire, mais **les locataires peuvent déjà signaler à la cellule de défense leur situation** si elle est jugée critique, une mise en demeure pourra être envoyée par la mairie au propriétaire.

Pour tout savoir : trappes.fr/permisdelaouer



INFORMER ET ACCOMPAGNER

Outre la lutte contre l'habitat indigne et la gestion du permis de louer, la cellule assure aussi un rôle de prévention auprès des locataires concernant l'entretien de leur logement : ventilation,

nettoyage des bouches d'aération, information sur les intoxications au monoxyde de carbone, sur les dangers liés à l'utilisation de braseros, sur les bonnes pratiques à adopter pour éviter les nuisibles, sur les écogestes qui permettent de faire des économies...

Habitat indigne

Si votre habitation est concernée et que le propriétaire/bailleur n'intervient pas, contactez la cellule de défense des locataires pour signaler votre situation :

defense.locataires@mairie-trappes.fr Tél. : 01 30 69 16 74



Market délices

Une nouvelle enseigne à La Boissière

Depuis le 16 janvier, la ville compte un commerce de plus ! Installé au 35 boulevard Martin Luther King, les habitants peuvent profiter d'une offre complète sur 170 m² : boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, primeurs, épicerie, surgelés... « Nous avons dans notre équipe deux bouchers et deux vendeurs, un boulanger et un pâtissier qui se partagent un fournil dans lequel tout est préparé et cuit sur place ». C'est le gérant, M. Lahoucine Bououf, qui nous présente cette affaire familiale : « Je travaille avec mon frère ! Nous avons ouvert notre première boutique à Sèvres, mais nous sommes également présents à Versailles, et à Trappes. Après la "Belle de Trappes" et le "Fournil de Neauphle", c'est notre troisième enseigne dans cette ville que nous apprécions et où nous avons su

satisfaire les envies et besoins des habitants ».

Henda Malak, vendeuse à la Belle de Trappes, fait profiter de son expérience ses nouveaux collègues : « Les gens du quartier sont contents de pouvoir envoyer leurs enfants faire de petites courses ! On veut aussi proposer une offre alternative à la restauration rapide le midi, avec des sandwiches mais aussi des plats chauds, et à terme un service traiteur à la commande ».

Habitante du quartier depuis 1979, Nicole Diraison « apprécie d'avoir un commerce où on peut venir chercher son pain à pied tous les jours ! Aujourd'hui, j'ai testé le rayon boucherie ». Faites comme elle et venez tester l'offre de ce nouveau commerce !

LE TRAPPISTE, UNE GOURMANDISE À DÉCOUVRIR

Sur une base de brownie au chocolat noir, ajoutez une mousse de chocolat, du caramel et des noisettes... Déclinaison originale d'un "écureuil", vous pourrez trouver cette pâtisserie en exclusivité au Market délices.

INFOS

06 50 16 76 65

Ouvert du mardi au dimanche,
entre 7h et 20h

Ali Rabeah, maire de Trappes, aux côtés du gérant Lahcen Bououf le 21 janvier dernier pour l'inauguration du "Market délices".

LA PAROLE DE L'ÉLU

Pierre Basdevant

Adjoint au maire en charge du développement économique, de l'économie sociale et solidaire et du commerce.



Avec le départ à la retraite du couple Kourim qui gèrent la supérette *Miranda*, les habitants risquaient de voir disparaître à nouveau un commerce de proximité, si important pour la vie d'un quartier. Depuis deux ans, l'équipe municipale se mobilise pour accompagner les futurs commerçants et a permis de faire émerger ce projet sur-mesure et très qualitatif de boulangerie artisanale, épicerie et boucherie. Il illustre les ambitions de l'équipe municipale : garder un tissu commercial varié et dense, pour que chacun puisse faire ses courses sans devoir forcément se rendre dans de très grandes surfaces éloignées des lieux de vie et de travail.

*Les changements
d'enseignes sont
désormais surveillés
et anticipés !*



"Kesk'IA" : des jeunes trappistes à la conquête de l'IA

Ce lundi 20 février, le programme "Kesk'IA" débutait dans l'une des tours de La Défense. Quatorze jeunes trappistes étaient présents pour débiter une formation de plusieurs mois autour de l'Intelligence Artificielle.

L'un des fondateurs d'Evolukid, Morad Attik, présente ce projet : « Une initiative d'excellence utilisera les technologies pour développer des projets utiles pour la communauté. Nous avons plusieurs objectifs : donner la chance à de jeunes talents issus des quartiers populaires d'intégrer les meilleures entreprises. Nous répondrons ainsi à

leurs besoins mutuels ; l'accès à de grands employeurs, pour les premiers, et l'intégration de talents diversifiés pour les seconds. La data, l'intelligence artificielle (IA) sont des secteurs qui recrutent ! Enfin, nous avons l'ambition de dynamiser l'innovation dans les territoires, et de faire de Trappes un carrefour d'excellence ».

Ibrahima Diakité, un des jeunes Trappistes nous explique « participer à ce projet car c'est un programme extrêmement enrichissant, d'autant plus qu'il est en collaboration avec de grandes entreprises comme TCS. Je pense que c'était une opportunité à ne pas manquer qui peut être pour nous un réel tremplin professionnel ».

Plusieurs prototypes fonctionnels seront développés par les jeunes et leurs tuteurs au cours des prochaines semaines. Ils devront utiliser l'IA pour répondre localement à des problématiques sociétales, environnementales ou humaines.

INFOS

evolukid.com/keskia-candidature

LA PAROLE DE L'ÉLUE

Dalale Belhout

Conseillère municipale,
en charge de l'insertion et
de l'emploi des jeunes



La municipalité de Trappes s'engage très fortement auprès de sa jeunesse pour l'accompagner vers la réussite et mettre en valeur toutes ses compétences. De jeunes talents trappistes avec des profils très intéressants participent à ce programme autour de l'IA, de la data et des nouvelles technologies. À l'issue du programme, ils pourront intégrer l'une des grandes entreprises partenaires en stage, en apprentissage ou dans le cadre d'un premier emploi.

L'objectif est double : permettre aux jeunes talents Trappistes de l'IA d'ajouter une flèche à leur arc et appuyer la ville dans sa volonté d'améliorer toujours plus le cadre de vie des habitants grâce aux 3 POCS développés pour la municipalité.

Parrainés par des professionnels engagés au sein de Tata Consultancy Services, ces jeunes talents de l'IA pourront développer de nouvelles compétences, enrichir leur réseau, et devenir les meilleurs ambassadeurs de la ville de Trappes !

Ce projet d'excellence a également vocation à lutter contre les stéréotypes et l'auto-censure, les Trappistes peuvent aussi prétendre à l'excellence et la réussite, et d'autant plus dans les secteurs porteurs de l'Intelligence Artificielle, la data, et l'informatique !

LA PRESSE EN PARLE

PRESSE



Lundi 20 février, lancement du programme.



Des jeunes trappistes et
de la technologie pour répondre
à des besoins locaux.

Henri Pouillot

Point de vue engagé d'un Trappiste et auteur sur la guerre d'Algérie

C'était quoi pour vous, l'Algérie ?

On nous avait appris à l'école que c'était simplement trois départements français. C'est en arrivant là-bas que j'ai découvert le colonialisme : il y avait deux catégories de citoyens. D'un côté les Français d'origine métropolitaine. De l'autre les Arabes, qui étaient tutoyés, dont les suffrages comptaient dix fois moins et l'accès aux bâtiments était réglementé...

Avant 2000 il y avait eu peu de débats sur la guerre d'Algérie. C'est Florence Beaugé, journaliste au " Monde", qui en racontant l'histoire de Louissette Ighilahriz ouvrira les vannes de la mémoire et déclenchera en France une série de débats et de témoignages. En 2001 j'ai apporté ma contribution en publiant "La Villa Susini". J'avais été affecté en tant qu'intendant dans ce centre de torture qui a fonctionné pendant toute la guerre. Jean-Marie Le Pen y a sévi pendant la fin de la bataille d'Alger, fier d'avoir été décoré pour ses "exploits".

Grâce au temps libéré par la retraite, j'ai pu militer sur le colonialisme et ses séquelles, échanger avec des collégiens sur ses conséquences aujourd'hui. Quand on parle de certains d'entre eux comme de Français "issus de l'immigration", c'est une étiquette qui pèse très lourd. Elle n'est jamais utilisée pour évoquer Sarkozy ou Valls, mais toujours pour ceux qui viennent de familles ayant subi la colonisation.

Il faut faire vivre selon vous la mémoire des actes passés ?

Un rapport dirigé par Benjamin Stora a été commandé par l'Élysée pour les 60 ans de la guerre d'Algérie. Entre COVID et campagne présidentielle, ses conclusions que je trouve partielles ont été vite oubliées. L'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète), pourtant responsable de l'organisation du putsch, de deux attentats ratés contre le Général de Gaulle, de nombreux et meurtriers attentats, est pratiquement inexistante dans ce rapport. Rien non plus sur les viols utilisés comme moyen de torture par l'armée française pendant la guerre.



*Liés par le sang,
nos deux pays ont besoin
d'un vrai traité d'amitié.*

Le gouvernement remet des décorations à d'anciens putschistes. Il fait de la communication, mais sans volonté de reconnaître la réalité des responsabilités françaises. Nous devons traiter les Algériens équitablement.

Quelle est votre action aujourd'hui ?

Pendant 10 ans, j'ai animé le réseau contre la censure du colonialisme. Mais à 85 ans, j'essaie de limiter mes responsabilités, mais je reste membre du bureau national et président départemental de l'Arac. Et je garde quelques responsabilités au Mrap, dans les collectifs "17 octobre" et "Charonne". Il ne faut pas oublier ces événements.

JANVIER 2023

■ Naissances

BA Al-Hassan - DRAME Fodé - ALLOUCH Wael - KEÏTA Fatima, Zahra - DELLAL Mohamed, Ihab - VAN EYCK Ilyana - KAYA Emir, Alp - LAZONE Mélina - ARAB Lyna - ESSBAÏ Saja - FOFANA Mawa-Anissa - LOPES FERNANDES Yoann - OUATIK Amira - VARELA ROCHA Nayah - DIARRA Aboubacar - HOUDJA Eyna - MORENO Madaïr - SCHMIT Louna - SMAILI Romaïssa - BENYAKHLEF Rania - BOUZOUALEGH Rayan - CAMARA Seydina-Mouhamed - LACHTAR Assil - LACHTAR Yasmine - LHAROTI Sarah - SAMASSA Ali.

■ Mariage

DAYALAN Bharanya et RAJENDRAN Harishankaran.

■ Décès

AMMARI Franck - SY Mohamed - CLIQUET Josiane - NAÏT HOCINE Fatma - LIQUETTE Jean-Luc - MACIAG Césio - BENSÂÏH Leïla - GALLIER Jean-Claude - ARCANGELI Jean-Marc - NAKHKHALI Fatna.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

MUTUALISATION DE MATÉRIEL

St-Quentin-en-Yvelines et les communes qui la composent disposent chacune d'un parc de matériel propre. Cette délibération vise à organiser la mutualisation des prêts de matériel et de compétence.

L'objectif ? Organiser au mieux les manifestations via un outil de gestion. Les communes et la communauté d'agglomération acceptent de se prêter mutuellement les moyens logistiques en leur possession (barrières, tentes tables & chaises, grilles d'expositions...), ainsi que le matériel scénique (plateau, lumière, son et vidéo...).

Les expertises et compétences d'agents partagés, dans un esprit de rationalisation, de réciprocité et d'échange de service. Les commandes de matériel pourront être groupées pour obtenir de meilleurs tarifs.

Retour sur quelques-unes des délibérations votées lors de la séance du conseil municipal du 6 février 2023.

UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LES ESPACES VERTS

La ville renforce les moyens pour l'entretien des espaces verts : les exigences envers les prestataires sont renforcées.

L'objectif ? Assurer un entretien de meilleure qualité et plus régulier tout au long de l'année et embellir la ville.

RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION DU BIJ

Le renouvellement de la labellisation du Bureau BIJ va être demandée.

L'objectif ? Continuer à informer et accompagner les jeunes dans la définition et la réalisation de leurs projets professionnels et personnel, gratuitement et tout au long de l'année.

Prochain conseil municipal :
lundi 3 avril à 18 heures.
Salle du conseil à l'Hôtel de Ville



Événementiel

Mise en commun du matériel avec les communes voisines

Location de salle

Mise à jour des tarifs et du règlement

Espaces verts

Des objectifs renforcés pour les entreprises engagées

POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES ET LES VOTES LORS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



trappes.fr/dernierconseil

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Le règlement d'utilisation des salles Jean Baptiste Clément - Maison des familles - La Boissière - Pablo Picasso a été actualisé. Une nouvelle grille tarifaire 2023 a également été votée. Particuliers ou associations, vous pourrez trouver sur le site de la Ville ces documents, ainsi que des formulaires pour réaliser vos demandes : trappes.fr/louerunesalle

■ Groupe de la majorité municipale**La gauche unie, pour que Trappes respire**

Avec le triste anniversaire du début de la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine et le séisme dramatique ayant frappé la Turquie et la Syrie, ces dernières semaines nous rappellent à quel point l'humanité dépasse les frontières, et la nécessité que notre solidarité s'exprime elle aussi en dehors de notre territoire.

Dans notre ville où cohabitent de nombreuses nationalités de tous les continents, nous sommes particulièrement touchés et attachés à celles et ceux qui souffrent, quelle que soit leur couleur de peau, leur nationalité ou leur religion. À travers une subvention versée par la ville et des mobilisations citoyennes, nous apportons notre plein soutien aux victimes de cette tragédie, comme nous l'avons fait avec le Liban il y a quelques années.

Cette solidarité est la carte d'identité de notre ville. Nous la faisons vivre par tous les moyens, au quotidien dans l'action municipale. Une mairie solidaire des locataires dans leur rapport de force souvent déséquilibré avec les bailleurs. Une mairie solidaire avec les familles, avec le développement d'un service public de la petite enfance. Une mairie solidaire avec les jeunes, en développant les séjours culturels ou les équipements sportifs. Une mairie solidaire avec les futures générations, qui consacre aujourd'hui les investissements nécessaires pour préserver tant que possible nos enfants des effets du changement climatique. Une mairie solidaire avec les plus fragiles de tous les âges, accompagnés par le CCAS.

Bref : alors que le quotidien est de plus en plus difficile pour nombre d'entre nous, nous faisons le choix de nous serrer les coudes, et pas de jouer chacun pour soi. À Trappes, nous savons que nous avons le devoir d'aider ceux qui sont en difficulté, et qu'être ensemble, c'est être plus forts.

ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, PIERRE BASDEVANT, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, DALALE BELHOUT, FOUZI BENTALEB, NOURA DALI OUHARZOUNE, JAMAL HRAIBA, AMINATA DIALLO, DJAMEL ARICHI, FLORENCE BARONE, MURIELLE BERNARD, HÉLÈNE DENIAU, ABDELHAY FARQANE, MARC LE FOLGOC, FRÉDÉRIC REBOUL, JARINA SAMAD, SAÏD DSOULI, AHMED KABA, SIRA DIARRA, CRISTINA MORAIS, SARITH SA, MIMOUNA SARAMBOUNOU,

■ Groupe de la majorité municipale**Groupe des élus communistes**

Le mois de mars 2023 ressemble tristement au mois de février. Le Président de la République ne veut toujours pas entendre les millions de voix qui s'élèvent dans les rues. Il s'obstine et refuse d'être le représentant du peuple. Sa réforme des retraites attaque notre système par répartition auquel la majorité des Français tient. Reculer l'âge du départ de 62 à 64 ans est insupportable pour tous et injuste. Insupportable pour les travailleurs qui ont commencé tôt. Injuste pour les femmes qui ont souvent des carrières hachées. Catastrophique pour tous les employés et ouvriers. Ce recul va fabriquer des centaines de milliers de pauvres qui devront survivre avec des pensions misérables parce que le gouvernement a décidé arbitrairement de contraindre la part des retraites dans le PIB à 14%. Pour Macron et ses ministres, la seule porte de sortie pour une retraite correcte est d'inciter à épargner c'est-à-dire à inverser la philosophie d'un système solidaire vers le chacun pour soi. Les fonds de pensions et les assureurs se frottent les mains, se réjouissent des dizaines de milliards d'euros que cela leur rapportera. Mais ce que tous refusent de dire c'est que cette épargne n'est pas des plus sûre. Combien de personnes se sont retrouvées ruinées à la suite de la chute des fonds de pensions. Malheureusement, la majorité des Trappistes sera touchée de plein fouet par cette réforme dure et antisociale.

Alors que de nombreuses entreprises ferment tous les jours, laissant les salariés sans emploi, nous ne pouvons pas laisser Monsieur Macron agir sans prendre en compte nos revendications. Si le monde du travail et surtout ceux qui ont tenu la France à bout de bras dans les moments difficiles le décident, ils peuvent faire vaciller l'économie et le gouvernement. Pour gagner, il faut un vrai rapport de force, soutenir toutes les initiatives syndicales, les mouvements associatifs. Le mois de février a montré que cela est possible. Il faut continuer...

GÉRARD GIRARDON, AURÉLIEN PERROT, ALIENOR EBLING, CATHERINE CHABAY, HOUSSEM DHAOUADI, SUZY LEMOINE, COLETTE PARENT, MAXIMEVELAY

■ Groupe d'opposition**Union républicaine pour Trappes**

Texte non remis

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, BENOÎT CORDIN, ANNE CLERTE-DURAND

■ Groupe d'opposition**Trappes à Gauche**

"Un jour, espérons-le, le globe sera civilisé. Tous les points de la demeure humaine seront éclairés, et alors sera accompli le magnifique rêve de l'intelligence : avoir pour patrie le Monde et pour nation l'Humanité". Victor Hugo.

Les forces agissant pour une civilisation de l'intelligence humaniste, fraternelle, ne sont toujours pas assez fortes pour lutter contre l'argent-roi, l'argent-loi, qui impose par ses injustices, ses crises, ses guerres, les régressions que chacune, chacun, vit en permanence !...

Renforçons ces forces par des actes concrets, par une conscience commune, alliant l'engagement citoyen, le sens de cet engagement, afin qu'aucune politicienne, qu'aucun politicien, n'entrave une véritable civilisation humaniste. Politiciens et extrémistes se renforcent les uns les autres, renforçons le bon sens populaire pour la PAIX, la sororité et la fraternité, les solidarités les plus diverses, en rejetant les populistes. Les Trappistes sont régulièrement confrontés à ces dilemmes, ayons ensemble la lucidité de les affronter, pour construire un monde meilleur, une humanité meilleure, pour tous les âges, pour notre ville, pour notre bienveillance altruiste !...

Trappes à Gauche s'inscrit clairement dans cet engagement, soyons toujours plus nombreux à y participer de manière active...

Respectueusement

LUC MISEREY

MARS

Vendredi 17 19h
Vendredi tout est permis
 organisé par le service jeunesse
 Salle JB Clément

Samedi 18 et dimanche 19
Compétition Ligue M15
 organisée par l'Escrime Club de Trappes. Entraînement le samedi, compétition le dimanche
 Gymnase Broustal

Dimanche 19 11h
Commémoration du 19 mars 1962
 Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
 Place Monseigneur Romero, Monument aux Morts)

Mardi 21 18h30
Conférence autour du thème "Jouer, bouger, heureux ensemble, que le mouvement nous accompagne"
 Dans le cadre de la fête de la Petite enfance. (cf. p7) Espace 1901

Jeudi 23 10h à 15h
Campagne d'information
 sur le dépistage du cancer colorectal dans le cadre de "Mars bleu"
 Hôpital privé de l'Ouest Parisien de Trappes

Samedi 25
Couleurs ! 9h et 10h30
 spectacle dès 1 an. Dans le cadre de la fête de la Petite enfance. (cf. p7)
 Conservatoire de musique et de danse

Fête de la Petite enfance 14h et 18h (cf. p7)
 Gymnase Guimier

Fest-noz 20h30
 organisé par le cercle celtique
 Seiz Avel. La Merise

Dimanche 26 13h30
Natation compétition départementale de la fédération française de natation, organisée par l'AOT natation.
 Complexe sportif Monquaut

Mercredi 29 20h30
1983 théâtre. La Merise

AVRIL

Samedi 1^{er}
Journée de la propreté 14h à 17h
 Infos : trappes.fr/journeedelaproprete

Atelier répare-vélo 10h
 organisé par "Vie Cycllette"
 Ancienne école A. Camus

Samedi 8 15h30
Laïka théâtre. La Merise

Samedi 15 10h30/17h30
Chasse aux œufs
 Parc municipal LeVillage, rue de Montfort

Au programme de l'éco FabLab à Trappes

Du 13 au 18 mars 2023,
 le Sqylab de Trappes lance la Fête des Maths dans ses locaux de l'ancienne école Albert Camus.

OUVERT À TOUS, DÈS 10 ANS

Au programme : des jeux, des énigmes, des tours de magie, des défis et des cadeaux à gagner.

INFOS

hatlab.fr/fete-maths



Les mercredis créatifs

ATELIERS DE 14H30 À 16H30
 UN MERCREDI SUR DEUX

À partir du mercredi 22 mars, les jeunes trappistes entre 11 et 14 ans pourront utiliser des découpeuses laser et d'autres machines chouettes, guidés et sous la surveillance des formateurs bénévoles. La participation est gratuite après adhésion annuelle de 20€ à l'association.

INFOS

hatlab.fr/mercredis

Inscriptions : lorene.rossignol@gmail.com

DIMANCHE
23 AVRIL

2023

STADE CHANSAC
PREMIER DÉPART 9^H20

4^e EDITION

SEMI MARATHON & 10 KM

Course jeunes > 1,5 km
Animations sportives

Trappes
La Ville
Écologiste et Solidaire

TERRE
2024
DE JEUX

Ville
Active & Sportive

Programme et inscription :
trappesmag.fr/semi-marathon



SAINT
QUENTIN
EN YVELINES



INTERSPORT

Auchan